



Contribution scolaire

2022-2023



Enfants résidant à Bourbarré :

- Tarif de base mensuel : 29,5 €
26,5 € pour les frères et sœurs
- Tarif de solidarité mensuel : 33,5 €
- Tarif de solidarité mensuel : 36,5 €
- Tarif de solidarité mensuel : 40 €

Enfants ne résidant pas à Bourbarré :

- Tarif de base mensuel : 33,5 €
30,5 € pour les frères et sœurs
- Tarif de solidarité mensuel : 36,5€
- Tarif de solidarité : 40 €